

Annexe 1

Champ d'apprentissage n° 2 : Adapter son déplacement à des environnements variés et/ou incertains

Dans ce champ d'apprentissage, l'élève prévoit et régule son déplacement à partir de l'analyse de l'environnement ; il s'y engage pour partir et revenir, tout en préservant sa sécurité et celle des autres.

Principes d'évaluation

Deux moments d'évaluation sont prévus : l'un à l'occasion d'une situation en fin de séquence et l'autre au fil de la séquence.

Situation de fin de séquence : notée sur 12 points, elle porte sur l'évaluation des attendus suivants.

- Planifier et conduire un déplacement adapté à ses ressources pour effectuer le trajet prévu dans sa totalité ; le cas échéant, savoir renoncer.
- Utiliser des techniques efficaces pour adapter son déplacement aux caractéristiques du milieu.

L'équipe pédagogique spécifie l'épreuve d'évaluation du CCF et les repères nationaux dans l'Apsa support de l'évaluation.

Évaluation au fil de la séquence : notée sur 8 points, elle porte sur l'évaluation de 2 AFLP retenus par l'enseignant parmi les 4 suivants.

- Sélectionner des informations utiles pour planifier son itinéraire et l'adapter éventuellement en cours de déplacement.
- S'impliquer dans des rôles sociaux pour assurer le bon fonctionnement d'une activité de pleine nature.
- Contrôler ses émotions pour accepter de s'engager dans un environnement partiellement connu.
- Se préparer, connaître les risques, respecter la réglementation et appliquer les procédures d'urgence à mettre en œuvre dans les différents environnements de pratique pour s'y engager en sécurité.

Modalités

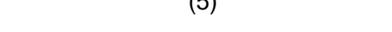
En fin de formation, le candidat choisit de répartir les 8 points entre les deux AFLP retenus avant la situation d'évaluation (avec un minimum de 2 points pour un AFLP)

Trois choix sont possibles : 4-4 / 6-2 / 2-6. La répartition choisie doit être annoncée par l'élève au cours des premières séances de la séquence, avant la situation d'évaluation.

Situation d'évaluation de fin de séquence : 12 points

Principe d'élaboration des épreuves du champ d'apprentissage 2

- L'épreuve engage le candidat à choisir et réaliser un itinéraire adapté à son niveau, à partir de la lecture et de l'analyse des caractéristiques du milieu et de ses propres ressources. Elle offre différents choix possibles de niveau de difficulté ou de complexité de l'itinéraire (par exemple, cotation des voies en escalade, cotation des balises en course d'orientation, difficulté variable du parcours en sauvetage aquatique ou en VTT, etc.) et se déroule dans le cadre d'une durée ou de distances définies, suffisantes pour permettre à l'élève de révéler par sa conduite les compétences acquises (1).
- L'épreuve présente des éléments variés d'incertitude (2), en milieu connu, qui nécessitent de mener le jour de l'évaluation, seul ou à plusieurs, une analyse sur la pertinence du choix d'itinéraire.
- Elle intègre impérativement les éléments et conditions nécessaires à un engagement sécurisé dans la pratique.
- L'épreuve prévoit et définit des formes d'aide (3) nécessaires à l'expression des compétences des élèves, leur permettant de s'engager et de réguler si nécessaire leur projet d'itinéraire. Lorsque des modalités collectives et individuelles d'épreuves sont proposées, l'élève choisit celle dans laquelle il souhaite passer son épreuve (la notation reste quant à elle posée de manière individuelle). L'évaluation tient compte des différences filles-garçons.

AFLP évalués	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
<p>AFLP1 - Planifier et conduire un déplacement adapté à ses ressources pour effectuer le trajet prévu dans sa totalité ; le cas échéant, savoir renoncer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève choisit un parcours souvent inadapté à ses ressources. Le parcours n'est réalisé que partiellement. • Il connaît peu les signaux d'alerte (4), le renoncement est subit et non anticipé. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève réussit aisément un parcours souvent trop facile au regard de ses ressources. • Il connaît les signaux d'alerte mais ne mobilise pas les techniques et méthodes en vue d'en atténuer les effets. La possibilité de renoncer est choisie tardivement et/ou à la suite d'hésitations multiples. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève choisit un parcours adapté à ses ressources et le mène à son terme. • Il connaît les principaux signaux d'alerte et mobilise des compétences en vue d'en atténuer les effets. Le renoncement est un acte volontaire et anticipé. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'élève choisit des parcours exigeants qu'il réussit très régulièrement en exploitant pleinement ses ressources. • Il connaît les signaux d'alerte et anticipe pour pouvoir en reculer les effets dans le temps. Le renoncement est un acte volontaire dont l'expérience est utilisée pour progresser.
<p>Note sur 7 points</p>	<p>Itinéraire non réalisé, impossibilité d'estimer la difficulté. 0 point-----1 points</p>	<p>Coefficient de difficulté de l'itinéraire (5)  1,5 point ----- 3 points</p>	<p>Coefficient de difficulté de l'itinéraire (5)  3,5 points ----- 5 points</p>	<p>Coefficient de difficulté de l'itinéraire (5)  5,5 points-----7 points</p>

<p>AFLP2 - Utiliser des techniques efficaces pour adapter son déplacement aux caractéristiques du milieu.</p> <p>Note sur 5 points</p>	<p>L'élève utilise des techniques de déplacement usuelles et quotidiennes indépendamment des caractéristiques du milieu.</p> <p>0 point ----- 0,5 point</p>	<p>L'élève utilise prioritairement et optimise des techniques de déplacement peu spécifiques ne répondant que trop partiellement aux caractéristiques du milieu.</p> <p>1 point-----2 points</p>	<p>L'élève utilise différentes techniques spécifiques d'appui et de déplacement pour répondre au système de contrainte proposé.</p> <p>2,5 points-----4 points</p>	<p>L'élève mobilise des techniques efficaces pour rendre son déplacement fluide. Elles permettent de s'adapter à la majorité des milieux dans des zones de difficulté moyenne et prennent en compte son niveau de ressources.</p> <p>4,5 points -----5</p>
--	--	---	---	---

- (1) Un abandon ou un dépassement important de la durée de l'épreuve lorsque celle-ci est fixée doit être considéré comme un indicateur d'un choix d'itinéraire inapproprié de l'élève (degré 1 de l'AFLP).
- (2) L'incertitude peut relever d'une autre nature que celle du milieu inconnu, elle peut être événementielle par exemple (nombre de mannequins à récupérer, déclenchement de leur coulée, nature des obstacles en VTT, nombre de blocs ou de voies à réaliser, etc.).
- (3) Par exemple, délai de conception du projet de déplacement, modalités de régulation du projet initial, possibilité d'itinéraire de réchappe, nombre d'essais ou de points de repos, modalité de progression (escalade en moulinette corde tendue, moulinette avec corde molle, moulinette avec corde molle et assurage dynamique, mouli-tête, etc.).
- (4) Signaux d'alerte : sur le milieu : dégradation des conditions météo, du support d'évolution (eau, sol, neige, etc.) et sur soi : stress, fatigue, fréquence cardiaque, réduction du champ visuel, etc.).
- (5) Pour l'AFLP, l'évaluateur positionne l'élève dans un degré puis ajuste la note en fonction du niveau de difficulté/complexité de l'itinéraire réalisé par l'élève (par exemple cotation de la voie en escalade).

Évaluation au fil de la séquence : 8 points

Seuls deux AFLP seront retenus pour constituer cette partie de la note sur 8 points

AFLP évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP3 - Sélectionner des informations utiles pour planifier son itinéraire et l'adapter éventuellement en cours de déplacement.	L'élève emprunte un itinéraire improvisé, inadapté, qui le place fréquemment en échec.	L'élève témoigne d'une lecture globale du milieu et les difficultés éventuelles s'identifient au fur et à mesure du déplacement sans remettre en cause le projet initial.	L'élève démontre une lecture signifiante du milieu en définissant un projet qui prend en compte son niveau de ressources et les contraintes du milieu. Il adapte son projet en réaction à court terme.	L'élève anticipe ses actions de déplacement grâce à une lecture signifiante du milieu. La remise en cause potentielle du projet est anticipée à moyen terme.

AFLP évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP4 - S'impliquer dans des rôles sociaux pour assurer le bon fonctionnement d'une activité de pleine nature.	L'élève s'implique peu ou pas dans les rôles sociaux mis en œuvre dans les leçons.	L'élève s'implique de manière inconstante dans les rôles sociaux et sur sollicitation de l'enseignant.	L'élève s'implique régulièrement dans les rôles sociaux en suivant les recommandations de l'enseignant.	L'élève s'implique volontiers dans les rôles sociaux en prenant des initiatives en vue de permettre à ses camarades de progresser.

AFLP évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP5 - Contrôler ses émotions pour accepter de s'engager dans un environnement partiellement connu.	L'élève contrôle ses émotions uniquement dans des contextes facilitants.	L'élève contrôle ses émotions dans des contextes connus.	L'élève contrôle régulièrement ses émotions dans différents contextes partiellement connus.	L'élève contrôle ses émotions dans les contextes nouveaux ou à un degré d'incertitude élevé.

AFLP évalué	Repères d'évaluation			
	Degré 1	Degré 2	Degré 3	Degré 4
AFLP6 - Se préparer, connaître les risques, respecter la réglementation et appliquer les procédures d'urgence à mettre en œuvre dans les différents environnements de pratique pour s'y engager en sécurité.	Les critères de sécurité relatifs protocole de sécurité ne sont pas respectés.	Les critères de sécurité relatifs au protocole de sécurité sont respectés de façon intermittente.	Les critères de sécurité relatifs au protocole de sécurité sont systématiquement respectés	Les critères de sécurité relatifs au protocole de sécurité sont systématiquement respectés et l'élève participe à leur acquisition au sein du groupe.